



DES REPONSES AUX BESOINS

**AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ
AU CŒUR DES TERRITOIRES**

Proposition de sommaire

Introduction	p 4
I) Notre projet éducatif au service du développement durable	p 5
a. Affinité, identité valeurs	p 5
b. Fonction éducative, sociale et solidaire	p 7
c. Développement durable	p 9
d. Ethique et déontologie	p 11
II) L'organisation	p 12
a. Les relations territoriales et l'animation du réseau associatif	p 12
b. Structures et territoires	p 14
c. Les jeunes, acteurs aujourd'hui, décideurs demain	p 15
III) Les moyens et les outils	p 16
a. Les activités « une recherche constante de spécificité »	p16
b. La communication	p 20
c. Les ressources humaines	p 21
d. Formation et professionnalisation	p 22
e. Les structures	p 23
f. Les finances	p 24
Conclusion	p 25

Introduction

Depuis 1981, le congrès adopte tous les quatre ans un rapport d'orientation et un programme d'actions qui constituent

un ensemble de directives et d'axes de travail destinés à assurer le développement de nos activités et un plus grand engagement de nos responsables en cohérence avec le document fondamental de la Fédération achevé à cette époque : "Vers quel homme ? Par quels chemins ?"

Au début du 3ème millénaire, 111 ans après sa création, toutes les instances élues et nommées de la fédération, à quelque niveau qu'elles se situent, doivent s'interroger sur l'utilisation qui a été faite des versions successives, les succès, les difficultés, les échecs qui ont jalonné le parcours de leurs engagements.

Mais quelle que soit la mesure des résultats, en rappelant la mémoire de celles et de ceux qui, trop tôt, nous ont quittés, il convient de saluer ici ces milliers de bénévoles qui aujourd'hui encore, certains depuis des dizaines d'années, offrent leur générosité et leur compétence pour faire vivre la fédération.

Aux nouveaux dirigeants qui prennent depuis peu des responsabilités au sein de notre institution, la fédération recommande la lecture des précédents documents qui ont servi de points de repères et de cadre de travail.

Chacun de nos animateurs devra leur donner **un prolongement**, là où se situent ses engagements et son travail, en tenant compte des particularités de sa situation et de son milieu.

Le présent rapport d'orientation tend à répondre aux préoccupations de nos adhérents. Il ne prétend pas pour autant être exhaustif, ni prendre en compte toutes les réalités et demandes de nos associations, comités départementaux et ligues régionales, tant notre société, nos modes de vie, nos temps de loisirs évoluent en se diversifiant.

Il ambitionne seulement **d'être un outil à la disposition des décideurs et acteurs fédéraux** pour guider leurs pas.

Il s'appuie sur les réflexions et propositions issues de nos rassemblements et particulièrement sur les réponses reçues des ligues régionales et comités départementaux au questionnaire qui leur avait été adressé en 2004, leurs évolutions entre 2004 et 2009, et sur les échanges à l'occasion des Assises Régionales tenues dans toutes nos ligues FSCF ces deux dernières années.

Il s'inscrit aussi, pour les activités sportives notamment, en référence au programme Agenda 21 du sport français en faveur du **développement durable**. Ses 21 objectifs doivent permettre à chaque membre, chaque adhérent de prendre en compte les initiatives liées au développement durable avec la préoccupation de **"satisfaire les besoins de la génération actuelle sans compromettre les possibilités des générations futures à satisfaire les leurs"**.

Pour toutes nos associations, l'inscription dans les domaines **de l'économie sociale et solidaire** est naturelle et doit devenir consciente.



- 1 -

Notre projet éducatif au service du développement durable

a. Affinité, identité, valeurs

« Notre affinité : un projet à vivre en veillant au respect des valeurs. »

L'identité de la FSCF c'est son histoire, l'esprit d'engagement de ses dirigeants, son action volontairement désintéressée pour offrir à tous les moyens d'un épanouissement personnel, son ouverture réelle en transmettant des valeurs humanistes et altruistes.

C'est cette identité qui classe la FSCF parmi les fédérations sportives affinitaires, parce que leur projet est inspiré par une idéologie. Cette identité doit transparaître non seulement dans les discours, mais également être démultipliée auprès des dirigeants et des techniciens. Le respect des valeurs s'inscrit lui dans la relation aux autres et dans les règles communes.

Aujourd'hui, la F.S.C.F, comme les autres fédérations, s'interroge sur la place qui est la sienne dans une société en perpétuelle évolution. Les changements de modes de vie, la diminution du temps de travail, notamment, entraînent **des mutations importantes sur les comportements et les attentes** du plus grand nombre de nos adhérents.

Une réflexion permanente doit animer nos responsables pour tenter de concilier la fidélité à notre raison d'être et la nécessité de répondre à une demande de modernisation et de diversification.

La disparition progressive des patronages d'antan, dans les zones urbaines notamment, de nouveaux dirigeants moins imprégnés que leurs prédécesseurs de l'influence chrétienne, tout comme nos adhérents, nous conduisent à **réfléchir plus que jamais sur notre identité, le sens et l'aspect éducatif de nos actions.**

La laïcité est un principe fondateur garant du lien social, un combat pour la liberté de penser et d'être, indissociable de l'éducation.

(Claude Louis GALLIEN – Colloque Esprit sportif et laïcité de l'AFSVFP).

Notre identité, nous la tenons des origines et de l'histoire de la Fédération jusqu'à aujourd'hui. Nous avons une origine historique qui nous rend ouverts à tous sans exception qui nous demande d'être disponibles pour tous avec la priorité accordée aux moins reconnus.

Notre projet éducatif est en direction du développement de la personne humaine dans toutes ses dimensions.

Pour conserver sa raison d'être, sa spécificité, son sens, la fédération doit poursuivre sa réflexion sur :

- sa constante volonté d'ouverture et de présence dans la société et l'anticipation sur les actions susceptibles d'être proposées à moyen ou long terme,
- les conditions à réunir pour le développement et la promotion des activités traditionnellement pratiquées mais aussi l'organisation de nouvelles pour répondre aux souhaits d'un plus grand nombre d'adhérents,
- l'engagement de tous ses responsables, à tous les niveaux, qui doit se traduire par **l'inlassable recherche d'un mieux-être**, la tentative d'un **mieux-faire** pour le service et l'accomplissement « de tout Homme, de tout dans l'Homme »,
- sa volonté et sa capacité à **donner du sens** aux actions conduites, dans le respect des idées de chacun puisque la Fédération est ouverte à toutes et à tous.

C'est par une **recherche de plus grande qualité de services** que la Fédération peut conserver ses adhérents et susciter chez d'autres l'envie de la rejoindre.

Pour répondre aux défis qui lui sont proposés, quand plus de concurrence que de complémentarité s'exerce désormais dans tous les secteurs de la vie associative, la Fédération doit continuer d'imaginer, de proposer et de gérer de nouvelles actions, en recherchant encore plus d'originalité, de convivialité, de responsables, parmi lesquels des jeunes seront plus particulièrement sollicités.

Elle doit le faire avec un langage simple et compréhensible, des méthodes d'organisation et de fonctionnement sans cesse renouvelées et adaptées aux situations qui évoluent.

Pour continuer à s'inscrire dans la durabilité, le projet éducatif de la fédération doit être accessible par tous, en déclinant les conditions de mise en œuvre de notre démarche affinitaire dans le quotidien de la vie associative fédérale.

Son efficacité se démontrera par son adaptabilité aux réalités rencontrées par les dirigeants et les associations afin de répondre aux attentes des adhérents et ainsi promouvoir l'utilité sociale de l'action fédérale.

Pour cela, la Fédération se tournera vers les femmes et les hommes qui entendent assumer l'avenir fédéral, non pas seulement dans leur capacité à se dévouer, mais dans leur intelligence, leur conviction, leur motivation, leur compétence et leur volonté, ce qui impose **le respect de ce que chacun fait.**

L'évaluation qu'elle fera de la pertinence de son rapport d'orientation, de son programme d'actions et de leurs effets conjugués devra rendre compte de l'adéquation entre les attentes des adhérents et la politique fédérale.

b. Fonction éducative, sociale et solidaire

Elle couvre plusieurs notions distinctes.

Faire grandir chacun, enfant, jeune ou adulte, lui donner confiance en lui-même et en la vie, est la mission de tout éducateur. La fonction éducative des associations FSCF s'inscrit aux côtés de la famille, des lieux de formation, des autres éducateurs, mouvements ou institutions, et en liaison avec eux.

La fédération doit valoriser les actions multiples par lesquelles les associations œuvrent sur le terrain et sont reconnues pour la qualité de leurs actions.

La fonction éducative ne se limite pas à l'action conduite auprès des jeunes, mais également en permettant aux adhérents de participer à la réussite d'un projet, en les formant et en les accompagnant dans leur découverte de l'engagement associatif, aussi minime que cet engagement puisse paraître.

L'accueil, la convivialité, l'amitié, cités comme des valeurs primordiales du projet FSCF doivent ici trouver leur expression dans **l'attention permanente apportée à chacun de nos adhérents**.

La Fédération se doit de **favoriser l'ouverture et le regard sur l'autre**. En ce sens, elle doit encourager nos associations à faire toujours mieux vivre auprès de leurs membres, la conscience de l'autre, le souci de l'autre et en particulier celui qui n'est pas a priori touché facilement par ses actions.

Par cette démarche, ils se sentiront intégrés par l'association au projet fédéral, auquel ils pourront prendre part à leur tour pour apporter cette attention aux autres.

S'ouvrir aux autres, c'est aussi apprendre à travailler avec d'autres sur des terrains qui ne sont pas forcément familiers. Il nous appartient d'aider nos associations à franchir le pas et dans certains cas à **"sortir de la bulle"** pour agir avec d'autres, groupements privés ou pouvoirs publics pour mener des actions dont le sens est souvent peu éloigné de celui des missions originelles de la fédération : **l'accompagnement éducatif** de chaque individu, et plus particulièrement auprès des jeunes d'âge scolaire.

Les relations entre nos clubs et les collectivités locales sont souvent très timides voire inexistantes. Il y a lieu d'établir ou de consolider des liens, qui peuvent prendre différentes formes, conventionnelles ou de contrats.

Ces contrats ou conventions peuvent nous aider à **diversifier et à pérenniser nos activités**, à **valoriser nos savoir-faire**.

Dans la limite des possibilités humaines et financières de chacune de nos structures, la **fonction humanitaire** de nos actions doit toujours être présente dans nos réflexions.

Qu'elles soient dirigées directement vers des personnes en difficulté, handicapées physiquement, mentalement, socialement, qu'elles mettent en œuvre des collaborations avec des organismes spécialisés dans ce domaine, qu'elles aient un caractère national ou international, elles s'inscriront dans les missions de la fédération pour participer au soulagement des souffrances.

L'accessibilité, l'insertion doivent être des préoccupations constantes.

Nos associations contribuent à maintenir et à développer le **lien social**, elles contribuent largement à l'éducation à la **citoyenneté**, à la **lutte contre les incivilités**.

En ciblant ses actions en direction de **publics prioritaires**, la fédération contribue largement au maintien de la **cohésion sociale**.

Nos publics prioritaires sont :

La petite enfance

La famille

Les femmes

Les seniors

Les handicapés

Les publics issus des zones sensibles (urbaines et rurales)

Par ailleurs, les actions de la fédération s'inscrivent dans les grandes politiques de **santé publique**.

En complément de la **lutte contre le dopage** et de la **préservation de la santé et de l'intégrité physique et morale des pratiquants**, la fédération souhaite développer pour toutes ses associations des actions ciblées : **lutte contre l'alcoolisme, prévention de l'obésité, initiation aux gestes qui sauvent...**

C . Développement durable

« Le développement durable est le développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins »

Rapport BRUNDTLAND, 1987

La fédération a choisi de s'engager dans une démarche la plus conforme possible au concept de développement durable.

Cet engagement s'articule autour de trois piliers majeurs :

- **l'environnement**
- **l'économie**
- **le social**

Le développement durable est aussi celui de notre fédération. Nous devons engager des réflexions et des actions pour pérenniser notre institution. Pour ce faire, le sens de notre action doit être prioritaire. Nos efforts ne sont légitimes que si notre engagement a du sens.

Le concept

La F.S.C.F., comme les autres organisations, doit assumer la responsabilité collective en relevant les défis d'**équité sociale**, d'**efficacité économique** et de **préservation de l'environnement**.

Elle s'engage ainsi à mettre en œuvre, à son niveau, suivant ses compétences et ses moyens, des actions visant à s'inscrire dans l'effort collectif pour le bien-être présent et à venir de notre société.

Le projet éducatif de la FSCF comporte en soi des orientations fidèles aux préoccupations de notre temps. Si le discours est établi, quoique partiellement, reste que de nouvelles actions sont à engager pour contribuer à l'effort commun.

La vie associative subit des mutations importantes dans un environnement social changeant. Il s'agira de trouver les compromis qui conduisent à **combinaison nos valeurs, notre patrimoine aux exigences de notre temps**. Dans le cadre de notre projet, tous les publics doivent être l'objet de notre attention, particulièrement ceux qui seront limités, exclus ou oubliés dans l'accès à nos activités. Notre mission vise à favoriser **l'épanouissement de tous**, la **réalisation de soi**. Le travail sur l'estime de soi, par la recherche du meilleur de chacun peut contribuer à un **bien-être social**.

Histoire et patrimoine

Mémoire

Le travail de **valorisation de la mémoire et du patrimoine** de notre fédération constitue sans doute une démarche de développement durable pour elle-même. En effet, à l'aune des témoignages et des archives, la fédération peut saisir les processus dans lesquels elle est engagée. Si certains événements sont très conjoncturels, la plupart des autres se comprennent dans un continuum où sont repérables des logiques de continuité et de rupture essentielles à la compréhension du présent, et à la déclinaison des lignes politiques à venir. Cet outil de réflexion est doublé d'un instrument de cohésion et de sociabilité hors pair. Le travail historique permet de rendre compte de la participation active de la Fédération à la vie sociale et est susceptible de conforter la fierté avec laquelle nous menons une mission oh combien essentielle.

La Fédération travaille également de concert avec l'Académie Nationale Olympique, en suivant des préoccupations plus générales de **sauvegarde de la mémoire du mouvement sportif**. Au-delà, c'est à l'ensemble de nos activités qu'il convient de faire l'effort de mémoire pour asseoir et conforter la reconnaissance de notre projet.

Les amis de la fédération

La Fédération jouit d'une longue tradition qui a fait et continue de faire ses lettres de noblesse : l'accueil, l'ambiance, l'amitié. Si elle ne peut prétendre détenir le monopole du cœur, elle revendique cet état d'esprit qui traduit une des marques de son originalité et de sa spécificité.

Avoir vécu, ne serait-ce que quelque temps, en tant que spectateur ou mieux acteur, une activité, un dessein, une aventure, une responsabilité fédérale laisse des traces indélébiles que se plaisent à raconter inlassablement toutes celles et tous ceux qui, un jour, sont tombés dans le "chaudron" fédéral.

Il ne faut pas forcément avoir des cheveux blancs pour avoir conservé au fond de soi, le souvenir vivant de tant de moments forts partagés. Bien des jeunes, au cheminement fédéral interrompu, conservent la nostalgie d'événements les ayant durablement marqués. D'autres y ont assumé des responsabilités, parfois importantes.

La Fédération se doit de **rassembler et de faire vivre ce réseau d'amis à travers l'association des "amis de la Fédération Sportive et Culturelle de France"**.

Elle doit leur adresser des informations, leur proposer de continuer de contribuer, autrement, à leur rythme, selon leurs possibilités, au devenir d'une institution à laquelle ils ont, pour certaines et certains, tant apporté.

A tous les niveaux de la structure, de l'association au siège fédéral, la mémoire des animateurs et des dirigeants, le souvenir des actions qu'ils ont conduites, des réussites et des échecs qui ont été le quotidien de leur passé ne sont pas toujours enregistrés comme ce serait souhaitable.

Trop souvent, dans chacune de nos instances, nous manquons d'écrits, d'archives, de photos, de témoignages susceptibles de valoriser un anniversaire, une exposition, une contribution à une manifestation communale, départementale, régionale, nationale.

Le récit de l'histoire de la Fédération ne doit jamais s'interrompre. Le programme d'actions, initié par le groupe de travail constitué depuis deux ans sur la sauvegarde du patrimoine, proposera quelques idées susceptibles d'être reprises aux différents niveaux de notre institution.

Environnement :

Nous avons le devoir de sensibiliser nos adhérents à des conduites individuelles responsables. Nos temps de rassemblement doivent être propices à la valorisation des actions et l'encouragement pour les initiatives en matière de développement durable.

Nos regroupements institutionnels, nos compétitions sportives, rencontres culturelles apparaissent comme des occasions de mettre nous-mêmes en pratique ces préconisations, tri et recyclage de déchets, consommation d'énergie, Dans ce cadre, chacun, les comités départementaux, régionaux, la fédération, en aura le souci.

La FSCF doit avoir le souci permanent de préserver l'environnement. Elle s'appliquera à mettre en œuvre des actions de conseil, de prévention, en faveur d'une gestion durable de ses biens et services.

La promotion des gestes éco citoyens auprès de ses structures sera également une priorité.

d. Ethique et déontologie

« Avant le souci de soi, que nous avons tous légitimement, l'éthique nous invite au souci des autres et nous appelle à être responsables envers eux... le souci que nous avons de leur existence, de leur présence, de leurs attentes, de leurs désirs, de leur dignité et de leur liberté. L'existence des autres, les multiples relations entre eux et moi, constituent le point de départ le plus universel de toutes les formes d'éthique. » (Roger-Pol DROIT)

Définie comme la science de la morale, l'éthique est l'art de diriger sa propre conduite. L'éthique se retrouve dans tous les secteurs d'activité de la Fédération. Elle prend son essence dans les conditions mêmes des disciplines pratiquées et dans les relations avec l'équilibre psycho-physiologique des participants.

Dans tous les secteurs d'activité de la Fédération l'éthique sera explorée dans les conditions mêmes de la pratique des disciplines et dans le mode de relations mis en œuvre. La recherche permanente du souci de l'épanouissement de chacun servira de base à la réflexion.

La déontologie est un ensemble de devoirs que s'imposent les acteurs et les dirigeants dans l'exercice de leurs actions de loisirs.

Il s'agira alors d'un « code de bonne conduite » propre à chaque secteur d'activité.

L'esprit qui doit régner dans toutes nos actions fédérales doit être en permanence **la référence d'une générosité morale empreinte de rigueur.**

Il se fondera sur les vertus humaines et principalement sur la loyauté et sur l'altruisme qui génèrent et conditionnent la qualité des valeurs morales de justice et de solidarité véhiculées dans la vie.

La F.S.C.F devra s'orienter vers **la rédaction d'un code de déontologie.**

L'esprit sportif, le fair-play y trouveront leur place ainsi que l'aspect plus global de préservation de la santé, dans tout ce que cela implique en termes de prévention.

La sauvegarde de l'intégrité physique et morale restera une préoccupation permanente.

Enfin une mission de veille portant sur **le respect des valeurs de la Fédération** pourrait être proposée à quelques-uns de nos éminents dirigeants et techniciens ayant façonné et jalonné la vie fédérale au cours des dernières années ou décennies, constituant ainsi un véritable « comité des sages ».



- 2 - L'organisation

a. Les relations territoriales et l'animation du réseau associatif

Il s'agit ici de la liaison politique et technique : associations/comités départementaux/ligues régionales/ commissions techniques départementales/régionales/fédérales/comité directeur/salariés.

Il est important de rappeler que la F.S.C.F, association régie par la loi de 1901, constitue, en son sein sous la forme d'associations déclarées, des comités départementaux et des ligues régionales.

Les textes résultant des lois du 16 juillet 1984 (article 16) et du 06 juillet 2000 (art 8) et du 01 août 2003 (art 19) stipulent que : *“Les fédérations agréées peuvent confier à leurs organes nationaux régionaux ou départementaux une partie de leurs attributions dans des conditions conformes aux statuts types”*. La FSCF, fédération agréée, est soumise à ces dispositions.

Elles contrôlent l'exécution de cette mission et ont notamment accès aux documents relatifs à la gestion et à la comptabilité de ces organes”.

Ces dispositions confirment, s'il en était besoin, que les organes décentralisés que sont les ligues régionales et les comités départementaux constituent des entités **autonomes mais pas indépendantes** : c'est de la délégation de la Fédération qu'elles détiennent leur légitimité.

Un des facteurs incontournables de progression de la Fédération passe par le dialogue permanent à tous les échelons entre le pouvoir politique, constitué de personnes détenant leur légitimité du scrutin électoral, et les commissions techniques nommées pour animer les différents secteurs d'activité.

Si les statuts permettent aux membres des commissions techniques de participer aux travaux des comités directeurs, cette disposition n'est pas appliquée partout.

L'absence ou l'insuffisance de dialogue, de concertation, de décisions prises en commun conduit bien souvent à des incompréhensions, des malentendus, des désaccords, des renoncements, dont les effets sont parfois lourds de conséquences.

Dire et répéter sans cesse que le comité directeur fédéral, les ligues régionales, les comités départementaux, les structures permanentes et bénévoles n'ont pas de raison d'être s'ils ne sont pas constamment à la disposition de leurs associations et de leurs adhérents peut apparaître comme une

évidence. Il est pourtant capital de ne jamais perdre de vue cette donnée centrale et de conduire toutes les actions dans ce sens.

Conscients des observations souvent enregistrées sur l'absence ou l'insuffisance d'information, de communication dans la relation associations, comités départementaux, ligues régionales, comité directeur fédéral dans les deux sens du chaînage, une structure importante a été mise en place pour **optimiser les relations territoriales**.

Elle est placée sous la responsabilité d'un groupe de travail permanent (structures territoriales). Ce groupe de travail est animé par le 1^{er} vice-président et la secrétaire générale en liaison avec le comité directeur, le siège fédéral, les conseillers techniques nationaux et les structures concernées (représentants de CD et de ligues). Ses missions concerneront notamment :

- l'impulsion et l'accompagnement des politiques de développement départemental et régional,
- le suivi de l'application de la politique fédérale dans tous les domaines,
- le recensement et l'analyse des besoins exprimés par les structures décentralisées et déconcentrées,
- les propositions de réponse à y apporter,
- l'anticipation des situations pouvant conduire à des malentendus, incompréhensions, mécontentements
- l'aide à l'examen des situations éventuelles de régression, de difficultés de gestion en liaison avec le secteur chargé des finances fédérales.

Les commissions techniques, véritables acteurs de l'animation fédérale, veilleront à faire évoluer une responsabilité parfois centrée exclusivement sur l'organisation des rencontres nationales, pour rechercher une plus grande implication des activités aux plans local, départemental, régional, interrégional.

Si les manifestations nationales constituent une vitrine nécessaire, tant pour celles et ceux qui y participent que pour l'aura des organisateurs, et des différentes structures fédérales, elles resteraient insuffisantes si elles n'étaient pas accompagnées d'un souci constant **d'animation de l'ensemble des structures intermédiaires**.

A cet égard, **une analyse permanente des situations de chacune de nos disciplines** sur l'ensemble du territoire et de nos potentialités s'avère donc indispensable pour engager une réflexion approfondie sur les dispositions à envisager concernant l'avenir de certaines activités actuellement pratiquées, et l'accueil éventuel de certaines autres porteuses, et ayant potentiellement un avenir fédéral.

b. Structures et territoires

Organisation administrative et « géopolitique » de la fédération (en lien avec la RGPP) : ligues, CD, commissions nationales et locales, ...

Les comités départementaux sont, auprès des associations, le relais de la Fédération, dont elles reçoivent leur délégation politique et financière. A l'écoute et à la disposition des clubs, ils veillent à l'application par ces derniers des principes techniques et pédagogiques imposés par l'appartenance fédérale.

S'agissant des associations, très disparates, mais toutes autant dignes d'intérêt, il s'agira de poursuivre les réflexions et les actions tant auprès de celles à effectifs réduits que celles importantes en nombre d'adhérents.

Certaines en sont toujours membres actifs, d'autres ont pris un peu de distance au fil du temps. L'attente des unes et des autres, différente, nécessitera la poursuite de la recherche de toutes les solutions permettant, aux unes et aux autres, de bénéficier de centres d'intérêt susceptibles d'offrir à leurs - à nos adhérents - le plaisir d'appartenir à la F.S.C.F.

Si l'organisation de la structure fédérale ne peut déroger aux textes législatifs et réglementaire, il n'en demeure pas moins qu'une attention particulière doit être portée sur la réalité de l'animation associative. Celle-ci se situe essentiellement sur le terrain au niveau des adhérents.

Le pratiquant recherche le plaisir de la pratique de la découverte et des essais, les conseils techniques et une certaine reconnaissance, le tout pour un coût modéré. La souplesse et la variété sont devenues les moteurs de choix des pratiquants.

Pour prendre en compte cette évolution, il nous faut probablement repenser à la fois notre système de fonctionnement et notre structure de terrain. Cela permettrait d'évoluer vers de petites unités très souples, proches des pratiquants, et offrant une palette importante d'activités. Ces unités partageant cadres et locaux seraient soutenues par des pôles de compétences au niveau interdépartemental centralisant les tâches de gestion communes aux unités de terrain.

Relations extérieures

Europe et international

Au-delà de sa participation à l'Europe économique et sociale, **la fédération entend apporter sa contribution à la construction de l'Europe des cœurs et des citoyens** par des actions engagées au sein de l'instance privilégiée de notre fédération internationale de rattachement, ou auprès d'autres si nécessaire.

Evoqué depuis plusieurs années comme une solution de développement, l'engagement des ligues, des comités départementaux, des associations dans le cadre international est demeuré assez timide. Il demeure pourtant une voie possible d'intérêt et de motivation pour nos adhérents pour autant que les conditions matérielles et financières puissent être réunies pour y parvenir.

A ce titre chacun peut s'appuyer sur les réseaux existants en identifiant les lignes politiques qui faciliteraient le montage de tels projets (jumelages, OFAJ,)

C. Les jeunes, acteurs aujourd'hui, décideurs demain

Le projet fédéral développé dans le Document Fédéral Fondamental (DFF) fait une large place à la prise en charge des jeunes pour que chacun progresse et se sente bien. Ce document formateur a été rédigé à une période où la notion d'incivilité, bien qu'existante était moins médiatisée et surtout moins importante.

Aujourd'hui, les populations concernées ont changé et les besoins sont immenses. Il ne s'agit plus simplement d'offrir des outils et un contexte de développement personnel harmonieux et complet mais bien d'éduquer des jeunes et de leur donner des repères de vie en communauté et de respect de soi et des autres.

C'est un chantier social immense dans lequel la fédération a toute sa place de part sa philosophie et ses antécédents.

La jeunesse est une période de transformation physique et psychologique dans un contexte de transformation de la société.

Analyser les besoins d'une jeunesse de moins de 30 ans qui constitue 70% des adhérents de la Fédération est d'une importance vitale pour le devenir de l'institution.

On ne peut pas appréhender la jeunesse mais on peut identifier des jeunesses reconnues à travers trois grands types :

- une jeunesse bien cadrée dans l'accès à l'âge adulte : départ de la famille d'origine, mariage, entrée dans la vie active,
- une jeunesse prolongée, modèle largement majoritaire avec une période d'études longues, la cohabitation avec les parents et qui tarde à entrer dans la vie professionnelle,
- une jeunesse en difficulté, souvent isolée dans la périphérie des grandes villes, qui cumule les handicaps familiaux, sociaux, culturels.

Pour beaucoup, il s'agit d'une période d'anxiété liée à la crise, au chômage, à la difficulté d'insertion. Les effets de mode (modèles corporels, régimes ...), l'évolution des mentalités, la perte consciente ou inconsciente de certaines valeurs, les modifications du tissu social avec l'évolution constante des pratiques sont des éléments à actualiser sans cesse dans l'orientation de nos actions.

Elles expliquent le "zapping" auquel se livrent de plus en plus de jeunes, déstabilisant en cela une structure traditionnelle comme la nôtre.

L'accès des jeunes aux responsabilités procède des mêmes éléments. La recherche des conditions à réunir **pour faciliter leur intégration dans les zones d'influence et de décisions** est pourtant primordiale.

Cette recherche exige, au-delà des incitations génératrices de motivations, un état d'esprit de chacune et de chacun axé sur le partage des responsabilités, le souci du devenir de l'association, les méthodes à rechercher pour que demain, celle-ci soit plus active, plus dynamique, plus prospère.

N'est-ce pas la joie la plus vive et la plus grande fierté qu'un dirigeant puisse éprouver ?

A l'inverse n'est-ce pas la plus grande désillusion, les regrets les plus amers qui doivent animer la conscience de tout responsable n'ayant pu ou voulu envisager l'avenir de son association sans lui ?

Il y a là un important travail à mener pour **un meilleur partage des responsabilités** entre les "acteurs", les "consommateurs" et les "spectateurs".

La question de l'avenir doit donc se poser à toutes les générations. Pour répondre aux attentes des jeunes, il faut associer la recherche de solutions pratiques et la quête d'idéal.



- 3 -

Les moyens & les outils

Le rapport d'orientation et le programme d'actions n'auront d'utilité que s'ils peuvent être largement suivis d'effets au sein de chacune de nos structures.

Pour tout un chacun, que ce soit au titre associatif ou personnel, force est de constater qu'il y a toujours lieu d'**ajuster les ambitions sur les moyens** à défaut de rendre possible l'inverse.

a. Les activités : "Une recherche constante de spécificité."

Le fonctionnement actuel de la Fédération est basé sur les activités.

Tout est organisé autour de ce pôle avec comme objectif le maintien de chacune, la création de nouvelles et si possible, leur développement.

Ce système de raisonnement qui est au centre du processus fédéral montre cependant ses limites. Pour progresser, il nous appartient de réfléchir aux conditions d'adaptabilité des activités aux désirs des individus. Cette voie entre naturellement dans la philosophie fédérale qui est de mettre l'Homme au centre de ses priorités.

Sa circulation rend les organisations plus efficaces et les personnes plus satisfaites de leur appartenance.

Les pratiques existantes

Des pratiques traditionnelles

C'est, historiquement, par une activité sportive dominante que la Fédération a grandi et qu'elle continue d'exister.

Dans ce domaine, l'influence des fédérations délégataires a créé une concurrence certaine dans la plupart de nos activités structurées et réglementées. La notion de complémentarité a peu à peu disparu, provoquant une érosion difficilement maîtrisable lorsque les programmes techniques sont identiques.

La spécificité de la Fédération doit donc continuer de se manifester, à l'intérieur des cadres législatifs et réglementaires, par :

- **une recherche constante de spécificité, d'originalité, permettant de répondre aux besoins du plus grand nombre sans générer d'exclusion.**
- **la mise en place de concepts et dispositifs novateurs pour des pratiquants, plus soucieux de qualité, de progrès personnels et collectifs que de performance dans un environnement moins contraignant que celui proposé par d'autres structures.**

Le soin apporté à l'accueil, la recherche constante d'une ambiance favorisant la convivialité, l'amitié partagée dans les rassemblements, sont des valeurs auxquelles toutes les instances de la Fédération doivent continuer d'apporter une attention particulière.

Cette attention doit être encore plus soutenue à l'égard du jeune enfant. Etant donné les dangers avérés d'une spécialisation précoce, **la Fédération s'interdit d'organiser toute forme de compétition avant 6 ans révolus.**

Le souci permanent de **se différencier des concepts existants** dans lesquels l'ensemble des pratiquants ne se retrouve pas forcément, assurera à la fédération sa pérennité et son développement dans les secteurs tant sportifs que culturels et artistiques.

Depuis plusieurs années, on assiste à un net progrès de la pratique des activités artistiques notamment chez les moins de 25 ans et les "jeunes retraités", les "seniors".

La participation à des activités culturelles, artistiques et sportives contribue pour le jeune ou le moins jeune, à la construction de son identité, à la préservation de ses liens sociaux, à l'apprentissage et au développement de son autonomie ainsi qu'à son intégration de citoyen.

Ces raisons suffisent pour que la Fédération apporte par une vitalité nouvelle à trouver à l'intérieur de ses forces vives, une réponse à la spécialisation à outrance, à la commercialisation excessive.

Des pratiques de loisirs

Le domaine du loisir sportif, culturel, artistique, touristique, de vacances, constitue aussi un champ intéressant et important d'investigations.

Les statistiques montrent qu'un Français sur deux en moyenne s'adonne à une activité de loisir hors association ; les pratiques individuelles ou par le biais d'une structure commerciale retiennent l'attention d'un grand nombre de personnes qui pourraient ou devraient trouver de l'intérêt à partager leur temps de loisir dans une association. Pour paraphraser le slogan du CNOSF : « l'activité dans mon association FSCF, c'est bien plus que la seule pratique de cette activité ».

Engager une politique d'incitation auprès d'une importante population captive semble de nature à faire progresser le nombre de nos adhérents.

La FSCF dispose d'une palette d'activités lui permettant de bien se positionner sur le secteur du temps libre et des loisirs. Un premier constat s'impose : nombre de nos manifestations placées sous le signe de la rencontre, voire de championnats s'apparentent à des loisirs en raison de leur originalité et de leur flexibilité au regard de leur organisation. Plus spécifiquement les tranches d'âge 2/15 ans et plus de 40 ans sont aujourd'hui concernées par des offres attractives. En revanche, la Fédération semble offrir moins de possibilités à la tranche 15/40. La prise en compte des désirs croissants de cette population de pratiquer à la fois une activité physique et une activité culturelle devra être améliorée. En effet, l'évolution actuelle d'une grande partie de la population passe par **une quête de sens de plus en plus forte** à travers le retour aux travaux manuels et à la créativité.

A cet égard, une partie de l'avenir de la Fédération peut s'envisager à travers le développement du secteur culturel et du loisir. Ce sont ces activités, à dominante socio-éducative qui seront susceptibles de faire adhérer de nouveaux membres.

Ce sont ces activités qui permettront peut-être le maintien des activités sportives car c'est l'originalité et la force de la Fédération de proposer un ensemble d'activités sportives, culturelles, artistiques, socio-éducatives, pour peu qu'elle sache l'exploiter.

Le marché du loisir est immense et comme pour la plupart des secteurs économiques, aucune structure isolée ne pourra s'implanter suffisamment pour le maîtriser en répondant au besoin. Individuellement, les organisations de loisir sont condamnées à végéter. Les coopérations sont donc indispensables si l'on veut éviter que le secteur privé commercial, plus puissant financièrement et plus structuré que n'importe quelle fédération, ne s'approprie la totalité du secteur au détriment de toute notion d'éducation et de progression individuelles. Pour **développer ces coopérations**, notamment avec les municipalités, la Fédération dispose de l'atout de sa pluridisciplinarité et de ses cadres, ce qui manque le plus souvent aux associations municipales rurales qui peuvent, en échange, nous apporter une implantation plus large.

A nous de réfléchir à la conception d'un cadre léger et donc incitatif d'adhésion.

Le loisir ne se décrète pas. On en ressent (ou pas) le besoin, les bienfaits, l'envie, mais on ne peut l'imposer. Le loisir ne trouvera sa légitimité que dans cette approche.

Ce qui induit en erreur, c'est que le terme représente à la fois un mode de pratique, le temps dont on dispose pour pratiquer, et la possibilité de ne rien faire, sans compter les vacances, thème souvent associé.

C'est au sein de chaque personne que se crée l'envie de "faire autrement" et c'est le cheminement de l'envie à la réalisation qu'il nous appartient d'accompagner en identifiant les besoins puis en mettant en place les éléments permettant d'y répondre.

N'oublions pas que la vie est dans l'homme, les structures et les organisations ne constituant que des moyens pour accéder au plaisir et à la réalisation de chacun.

Les nouvelles formes de pratiques

L'évolution des mentalités, des goûts, l'attrait d'activités sportives, culturelles, artistiques nouvelles doit attirer notre attention sur les demandes formulées par nos adhérents ou ceux susceptibles de nous rejoindre.

Toutes nos structures, en particulier les associations, ne devront rien négliger de l'étude des conditions à réunir pour être attractives, modernes auprès de toutes les tranches d'âge.

Le développement de l'éveil de l'enfant, les activités pour les "seniors", l'écriture, les différentes formes de musique, les arts de la piste et de la rue, la danse de salon, le badminton, le roller sont au nombre des activités, parmi tant d'autres, qui doivent susciter l'intérêt de nos responsables politiques et techniques.

Spécificité F.S.C.F voici quelques années, **l'Eveil de l'enfant** est aujourd'hui copié, notamment par le secteur marchand. C'est dire combien il est moderne et dans l'air du temps, et combien toutes nos associations ont intérêt à s'organiser en ce domaine.

Les offres de pratiques et/ou de services en faveur des **familles** devront être développées pour faire de l'association un **lieu de rencontre intergénérationnel**.

Les rencontres internationales peuvent revêtir des aspects compétitifs ou de loisirs dans les différents secteurs sportifs, artistiques et culturels mais, comme les activités nationales, elles doivent comporter un **volet social et humanitaire**.

Elles constituent un langage universel et contribuent à la réalisation d'un espace commun sans frontières.

Elles sont des instruments déterminants pour favoriser l'établissement des conditions pour le maintien de la paix et du respect mutuel.

b. La communication

Elle est indispensable pour faire mieux connaître et reconnaître la Fédération et chacune de ses structures dont le déficit d'image n'a pas encore été comblé malgré les actions conduites par ce département depuis quelques années.

Elle s'exerce aux plans interne et externe de la Fédération pour être :

- le reflet de sa stratégie politique,
- le vecteur de son message politique, de ses projets éducatifs, pédagogiques, sportifs, culturels, artistiques, sociaux, humanitaires.

Il est important de rappeler que **l'information nourrit la communication**.

Sa circulation rend les organisations plus efficaces et les personnes plus satisfaites de leur appartenance.

L'adhésion au groupe est plus forte car, par l'information, elle permet de participer aux décisions dans les secteurs où chacun est concerné.

L'information développe en outre les capacités de créativité en évitant la routine et en favorisant l'initiative.

La communication interne s'attachera à :

- améliorer et développer la circulation de l'information (descendante, latérale, montante),
- mettre en évidence la politique territoriale,
- développer une communication directe avec les associations toutes les fois où cela s'avèrera judicieux, en appui de celle régulièrement mise en œuvre par les comités départementaux, ligues régionales et commissions fédérales,
- engager une réflexion générale sur la préparation de prise de paroles en public, exposés, réunions, projets ...

La communication externe aura pour objectifs :

- le développement des relations avec les médias,
- la recherche de publicité en liaison avec le secteur des ressources,
- toutes mesures compatibles avec les possibilités financières de la Fédération pour faire valoir son image de marque et **mettre en évidence les actions de l'institution** dans le but de la promouvoir.

c. Les ressources humaines

Sans les hommes et les femmes qui font la Fédération avec leur générosité, leur compétence, leur sens des autres, notre institution ne pourrait exister. Ils sont accompagnés par des permanents rémunérés, des techniciens parfois indemnisés pour constituer un ensemble dans lequel chacun apporte ses qualités pour se compléter et non s'opposer.

La Fédération repose sur une structure permanente, nécessaire pour son fonctionnement général si l'on considère l'insuffisance globale des permanents dans nos relais régionaux, départementaux et associatifs. La régionalisation, la nécessité de faire mieux vivre nos associations impliquent le besoin de consolider nos actions par la recherche des conditions à mettre en œuvre pour que nos relais territoriaux puissent disposer à moyen terme, pour ceux qui n'en bénéficient pas, **d'un ou de plusieurs permanents** seuls à même de faciliter la tâche des bénévoles dont certains ne peuvent, ou de plus en plus difficilement, conjuguer vies professionnelle, familiale, associative.

La **direction technique nationale** aura une action à conduire à cet égard, en liaison avec le département des relations territoriales.

Les demandes faites auprès du ministère pour bénéficier du soutien de cadres d'état restent d'actualité.

Rechercher de nouveaux dirigeants, les motiver au regard de l'intérêt et de la qualité des actions conduites sera le devoir permanent de chacune de nos structures.

Les personnes en difficulté, en recherche d'emplois, les retraités, la promotion des femmes aux postes de responsabilité, les jeunes disponibles constituent des pistes pour nourrir les comités de direction et les commissions techniques.

d. Formation et professionnalisation

Une partie de l'avenir de la Fédération reste liée à la formation. Elle concerne tous les acteurs (dirigeants, animateurs, agents de développement, secrétaires, trésoriers, techniciens, moniteurs, entraîneurs, membres du comité directeur fédéral, des commissions fédérales, juges, arbitres, pratiquants, permanents, membres des comités directeurs et des commissions des ligues, des comités départementaux et des associations).

Elle favorise la compétence, gage de la crédibilité et du respect de ceux que nous accueillons. La formation doit être permanente pour tous et la diversité des formations doit être assurée dans tous les secteurs techniques, administratifs, éveil aux responsabilités, éveil de l'enfant, spécificité fédérale.

En dépit de la diversité de nos activités, de nos associations, de nos cadres ou peut-être grâce à cet éventail très large, la formation est et reste indispensable pour :

- continuer d'affirmer notre identité et notre spécificité,
- répondre aux besoins de nos adhérents
- nous mettre en conformité avec la législation, plus particulièrement avec la réglementation sur la protection des mineurs et l'enseignement des activités dans les clubs, ainsi qu'avec la réforme de la formation professionnelle.

Le nouveau système fédéral a pour but :

- de permettre aux différentes activités d'échanger et de s'entraider
- d'harmoniser les formations et de développer les compétences transversales
- d'être plus efficace par un regroupement de nos moyens humains.
- de faciliter les passerelles entre formations fédérales et certifications professionnelles.

L'accent sera mis sur **la régionalisation** de nos actions de formation.

Par ailleurs, à partir d'une réflexion déjà engagée pour développer les activités culturelles, artistiques, socioéducatives, il nous appartiendra d'initier ou de renforcer la formation des cadres d'association dans ces domaines. Cette formation visera à susciter l'envie d'animer pour favoriser l'implantation d'ateliers dans les associations avec des modalités d'accueil souples et incitatives financièrement.

e. Les structures

Les apports de personnes nouvelles auront un effet positif sur des structures parfois très fragiles dont certaines, en grande difficulté, risquent la mise en sommeil, voire la disparition, faute de moyens humains susceptibles d'aider des dirigeants dévoués mais à bout de souffle par manque de relève.

Au regard de la structure de nos différentes entités, il est primordial de rappeler combien est indispensable **la recherche d'une présence permanente de personnes élues** qui détiennent leur légitimité politique de l'élection et celles de dirigeants, techniciens nommés pour animer les activités.

Cette recherche requiert une attention permanente de tous nos comités directeurs régionaux, départementaux et associatifs.

Ceux-ci devront aussi faire en sorte que nos structures ne soient ni trop administratives, ni trop contraignantes pour laisser des espaces de liberté et d'initiative au profit du plus grand nombre, des jeunes tout particulièrement.

La recherche d'une mutualisation des tâches administratives au plan interdépartemental, voire interrégional pourrait laisser aux bénévoles locaux plus de disponibilité pour couvrir des projets et des actions directes d'animation.

Seules cette osmose, cette complémentarité sont à même de faciliter la conduite d'actions qui ne peuvent qu'être décidées et accompagnées en commun pour optimiser les chances de leur réalisation.

f. Les finances

Les moyens financiers sont tout aussi indispensables pour satisfaire les idées et les projets qui fourmillent dans la tête de nos responsables.

Ne nous cachons pas qu'aujourd'hui la Fédération, bien gérée, vit cependant à la limite de ses moyens. En obtenir d'autres est le rêve de tout responsable.

Dans un contexte économique difficile, et malgré le nombre et l'importance des sollicitations dont sont l'objet les structures publiques et privées, tout n'a certainement pas été mis en œuvre pour augmenter les ressources de chacun de nos niveaux d'intervention.

Le Programme d'Actions devra placer en priorité ce secteur des ressources qui conditionne largement le maintien, le développement, la diversification de nos actions. Sans une amélioration de nos ressources, chacune de nos entités se trouverait devant le choix difficile mais incontournable de devoir faire des arbitrages conduisant à la réalité **d'une fédération continuant d'être ouverte à tous mais pas à tout.**

Conclusion

Le domaine des loisirs sportifs, culturels, artistiques s'est transformé au rythme des mutations rapides de la société.

Même si elles sont en recherche constante d'adaptation, les organisations et fédérations ne gérant qu'une seule activité n'ont assumé que partiellement l'extraordinaire changement des goûts, des modes de vie et des pôles d'intérêt des pratiquants.

Les sollicitations multiples de notre société et la formidable percée du secteur économique ouvrent pour l'ensemble des fédérations de nouveaux axes de développement.

La page des cent dix premières années d'existence de la Fédération est tournée.

Rien ne sera plus demain comme hier. Ouverte à tous sans distinction de race, de religion, d'opinion politique, la Fédération aura, au cours des prochaines années à relever un difficile défi.

Dans une Société où le secteur économique-commercial, l'individualisme prennent le pas sur l'influence de la famille, du système éducatif et religieux, la Fédération n'aura de raison d'exister que si elle continue de rechercher l'épanouissement de la personne.

Dans le respect des idées de chacun, elle devra répondre à cette attente plus profonde souvent inexprimée par des adhérents qui cherchent à se réaliser dans l'activité qui leur est chère tout en souhaitant, pour certains, **donner un sens à leur vie par une quête d'idéal.**

Pour y parvenir, les chemins de la Fédération, aussi difficiles qu'ils nous paraissent, seront faits des orientations du présent Rapport, amélioré par les Programmes d'Actions que détermineront nos ligues régionales, comités départementaux, commissions techniques, associations, en fonction de leurs particularités et possibilités mais en cohérence avec la ligne fédérale.

"Que chacun s'efforce, dans le milieu où il se trouve, de témoigner à d'autres une véritable humanité. C'est de cela que dépend l'avenir du monde." **Albert SCHWEITZER (1875 - 1965)**

Pour le comité directeur
Jean VINTZEL
Président général

REMERCIEMENTS

A toutes celles et ceux qui ont contribué à la rédaction de ce document.